

Votre correspondant : Véronique BIJAYE
05.56.36.23.97
Télécopie : 05.56.36.28.73
Référence : FFG-CAG/VB/2015 07 –
COMPETITIONS REGION ALES - MEDICAL

Téléphone : Pessac, le jeudi 23 juillet 2015

Destinataire :

Associations Aquitaine

Objet : Compétitions régionales 2015-2016 - Médical

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons, par la présente, que pour la saison prochaine, le comité régional ne disposera plus de médecins pour couvrir nos compétitions régionales.

A cet effet, comme spécifié sur le cahier des charges des compétitions régionales – généralités - saison 2015-2016, le COL devra proposer au Comité Régional pour agrément le nom d'un médecin responsable de la manifestation ainsi que ces coordonnées téléphoniques.

Le médecin agréé devra prévoir ses besoins en personnel médical en fonction du nombre des gymnastes et de l'importance du public ; il devra également :

- informer le docteur GENSON Francis, médecin régional, de son plan de travail et organisation
- rendre compte en fin de manifestation des éventuels accidents ou incidents constatés

Le médecin et son personnel seront pris en charge par le comité régional au niveau hébergement (si besoin), repas, déplacement (si hors CUB) et vacation (au tarif voté par l'AG du 30 novembre 2014 à Gradignan).

Je vous prie d'agréer, cher(e) Président(e), l'expression de mes plus respectueuses et cordiales salutations sportives, gymniques et olympiques.

Le Président Régional,
Frédéric BUREAU

Copie : Les Membres du Comité Directeur



Cycle Olympique
2013-2016